

Indications de service.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

TÉLÉGRAMME

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

M

RP 3,50 - PREFET CANTAL

AURILLACCA NTAL

L'Etat n'est tenu d'aucune responsabilité à l'égard de recouvrer une taxe. L'Etat n'est tenu d'aucune responsabilité à l'égard de recouvrer une taxe. (Loi du 29 novembre 1890, art. 6.)

TIRER

pour la voie

Timbre à date.

MENTIONS DE SERVICE

ORIGINE.

NUMÉRO.

MOYEN DE NOTS.

DATE.

DE DÉPÔT.

ALGER 49911 20 22 9,47-

PUIS JE DELIVRER PASSEPORT POUR EGYPTE A NOEL DAVID JACQUE

DOMICILE CHAMPAGNAC LES MINES

LE PREFET -



22 nov. 1926.

22 D. - 17 h.

Préposé le 23 11 26



1543

de Police,
le 23 11 26
pour la voie

MAIRIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DE
Champagnac-les-Mines

(CANTAL)

24 NOV 1926
Le 23 nov. 1926

Monsieur le Préfet,

Monsieur Noël David
né à Champagnac-les-Mines
(Cantal) le vingt-six juin mil huit
cent quatre vingt quinze, appartient
à une famille très honorable de la
commune de Champagnac-les-Mines.
Lui-même jouit d'une excellente
réputation.

Je donne un avis des plus
favorables à sa demande de
passport pour l'Égypte.

Mes meilleurs sentiments

P. le Maire empêché

L. adjoint

Joigney



1543



Aurillac 16-11-26



M^r Geoges Feuier, Ingénieur des
Arts & Manufactures à Haiphong (Tonkin)
à Monsieur le Préfet du Cantal.

actuellement à Aurillac H^f.
de la République Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter de
votre haute bienveillance un passeport
pour me rendre en Italie & en
Extrême-Orient.

Avec mes remerciements, je vous
prie d'après Monsieur le Préfet, mes
salutations respectueuses,

g^{fe}me

Signalement
âge - 28 ans
taille - 1.80
cheveux - ch. f.
Front - m.
sourcils - ch. f.
yeux - m. ch.
nez - (basse)
bouche p.
barbe - ch. n.
menton v.
visage o.
teint -

avis favorable



Commissaire de Police,

Campary

Ne à
aff. de
Commune